



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11) **EP 1 428 632 A1**

(12) **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

(43) Date de publication:
16.06.2004 Bulletin 2004/25

(51) Int Cl.7: **B25G 1/10**

(21) Numéro de dépôt: **03380244.8**

(22) Date de dépôt: **24.10.2003**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PT RO SE SI SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL LT LV MK

(72) Inventeur: **Picaza Ibarrondo, José Ignacio**
48220 Abadiano (Vizcaya) (ES)

(74) Mandataire: **Urizar Barandiaran, Miguel Angel**
Consultores Urizar Y Cia, S.L.
Gordoniz, 22-5o
P.O. Box 6454
48012 Bilbao (Vizcaya) (ES)

(30) Priorité: **10.12.2002 ES 200202965 U**

(71) Demandeur: **Rothenberger S.A.**
48220 Abadiano (Vizcaya) (ES)

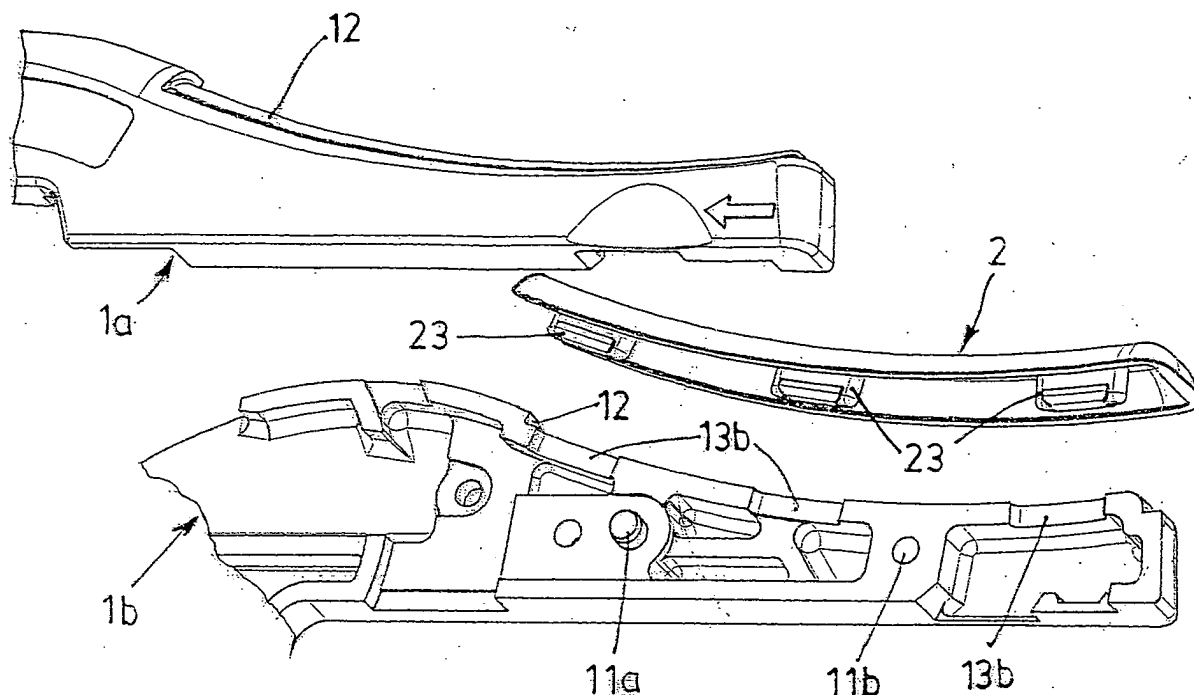
(54) **Manche pour outils à main**

(57) Manche pour outils à main qui comprend une ou plusieurs pièces de base (1a,1b) unies entre elles et munies sur leur prise d'une longue rainure (12) où est posée une pièce supplémentaire (2), la ou les pièce(s) de base et la pièce supplémentaire étant façonnées

pour être assemblées entre elles; ainsi, ladite pièce supplémentaire est intégrée et forme un tout unique avec le manche pour une parfaite continuité de surface externe.

Application pour les outils à main.

Fig. 1



Description

[0001] Dans l'état actuel de la technique, on dispose déjà pour les manches d'outils à main de manches indépendants, comme des fourreaux qui, jetables ou pas, modifient la capacité de prise de l'outil (par exemple, sur des outils à main utilisés dans des ambiances graisseuses, le manche glisse moins) ou confèrent à ce dernier de nouvelles caractéristiques (par exemple dans des outils à main utilisés par des électriciens, il apporte des caractéristiques isolantes à l'aide de poignées en caoutchouc).

[0002] L'objet de l'invention est un manche qui comporte une pièce supplémentaire qui sans être un fourreau, offre un prolongement total de la surface externe du manche de sorte qu'en définitive c'est le propre manche qui est doté de caractéristiques qu'aucun manche n'a eu jusqu'à présent.

[0003] Le manche pour des outils à main, selon l'invention, comprend une ou plusieurs pièces de base unies entre elles et munies extérieurement sur leur partie de prise d'une grande rainure où est posée une pièce supplémentaire, la ou les pièces de base et la pièce supplémentaire étant façonnées pour être assemblées entre elles ; ainsi, ladite pièce supplémentaire est intégrée et forme un tout unique avec le manche pour une parfaite continuité de surface.

[0004] Cette pièce supplémentaire est en matériau différent de celui du manche ; il s'agit notamment d'un matériau qui ne glisse pas pour augmenter la capacité de prise.

[0005] Lesdits façonnages pour un montage conjugué sont un ou plusieurs onglets unidirectionnels, déformables de manière élastique logés dans des ouvertures correspondantes prévues dans la pièce de base où ils s'emboîtent sur simple pression, étant incluses dans l'objet de l'invention d'autres solutions d'assemblage de la pièce de base et de la pièce supplémentaire, n'altérant pas, ne modifiant pas et ne changeant pas la proposition.

[0006] Pour mieux comprendre l'objet de la présente invention, une forme choisie de réalisation pratique est représentée sur les plans, susceptible de changements accessoires qui ne modifieront pas son fondement.

[0007] La figure 1 représente une vue partielle schématique d'un manche pour outils à main selon l'invention, divisé en deux pièces de base (1a), (1b) et avec une pièce supplémentaire (2) en position de montage.

[0008] La figure 2 représente une projection verticale de cette pièce supplémentaire (2).

[0009] La figure 3 représente une section de profil de ladite pièce supplémentaire (2) selon l'indication B: B de la figure 2.

[0010] Un exemple de réalisation pratique, non limitatif, de la présente invention est décrit ci-après. On n'a été écarté en aucun cas d'autres modes de réalisations où sont introduits des changements accessoires ne modifiant pas son fondement. La présente invention con-

temple au contraire toutes ses variantes.

[0011] La présente invention a pour objet un manche pour outils à main comprenant une ou plusieurs pièces de base et une pièce supplémentaire (2) façonnées pour être assemblées entre elles et offrir une parfaite continuité de surface externe.

[0012] Selon la réalisation représentée, - voir figure 1- le manche se divise en deux pièces de base (1a), (1b) avec de propres moyens (11) pour s'emboîter entre elles l'une en face de l'autre (par exemple tétons (11a) et logements (11b) pouvant se regarder et ayant le même diamètre pour s'emboîter sur simple pression lors du montage).

[0013] Conformément à l'invention, ces pièces de base (1a), (1b) ont une longue rainure (12) sur la surface externe -voir figure 1-. Cette rainure (12) apparaît logiquement sur chaque pièce de base (1a), (1b) et s'il n'existe qu'une seule pièce de base, elle se trouve sur sa surface externe.

[0014] Conformément à l'invention et selon la réalisation représentée, l'assemblage des pièces de base (1a), (1b) dessinent des ouvertures (13) dont une moitié est formée dans la pièce de base (1a) et l'autre moitié (13b) est formée dans la pièce de base (1b).

[0015] La pièce supplémentaire (2) correspond dans les dimensions et dans la forme à la rainure (12). Elle comporte des onglets (23) tournés vers l'intérieur (23)

- voir figure 1 - ces onglets étant (23) unidirectionnels, déformables de manière élastique et correspondant aux ouvertures (13) - dans la forme et les dimensions - pour être emboîtés sur simple pression.

[0016] La pièce supplémentaire (2) est en matériau différent de celui de la ou des pièces de base (1a), (1b) (il s'agit notamment d'un matériau qui ne glisse pas).

[0017] Avec cette structure, ces façonnages et ce montage, dans la finition de l'outil, la pièce supplémentaire (2) est intégrée dans le propre manche avec qui il forme un tout unique offrant une parfaite continuité de surface externe.

Revendications

1. Manche pour outils à main **caractérisé par le fait qu'il** comprend une ou plusieurs pièces de base unies entre elles et munies extérieurement sur leur prise d'une longue rainure où est posée une pièce supplémentaire, la ou les partie(s)-de base et la pièce supplémentaire étant façonnées pour être assemblées entre elles ; ainsi, ladite pièce supplémentaire est intégrée et forme un tout unique avec le manche pour une parfaite continuité de surface externe.

2. Manche pour outils à main, selon la revendication

précédente, **caractérisé par le fait que** la pièce supplémentaire est en matériau différent de celui du manche, s'agissant notamment d'un matériau qui ne glisse pas, pour augmenter la capacité de prise.

5

3. Manche pour outils à main, selon les revendications précédentes, **caractérisé par le fait que** lesdits façonnages prévus pour l'assemblage sont notamment un ou plusieurs onglets unidirectionnels, déformables de manière élastique logés dans des ouvertures prévues dans la pièce de base où ils s'emboîtent sur simple pression.

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

Fig. 1

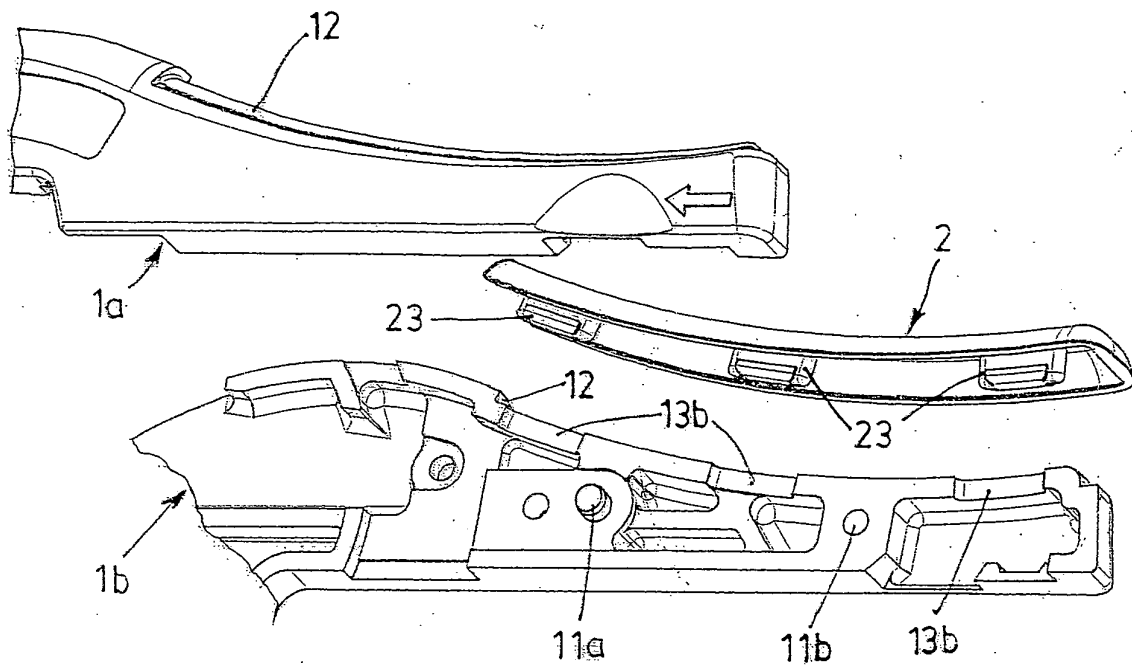


Fig. 2

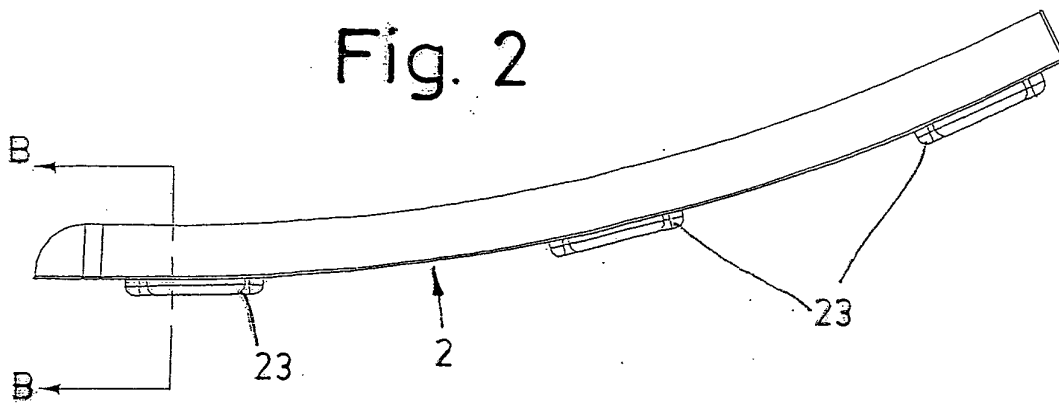
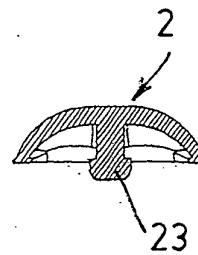


Fig. 3





Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 03 38 0244

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
X	US 6 151 999 A (EKLIND HOWARD A) 28 novembre 2000 (2000-11-28) * colonne 2, ligne 28 - colonne 3, ligne 22; revendications 1,4; figures 1,8,9 *	1-3	B25G1/10
X	US 5 551 157 A (WU CHIN-SUNG) 3 septembre 1996 (1996-09-03) * colonne 2, ligne 13 - ligne 58; figure 7 *	1-3	
X	US 5 640 741 A (YANO SUSUMU) 24 juin 1997 (1997-06-24) * colonne 4, ligne 3 - ligne 34; figures 5,6 *	1-3	
X	DE 200 02 343 U (YU SU LING) 13 avril 2000 (2000-04-13)	1,2	
A	* page 4, ligne 1 - page 7, ligne 17; figures 1,2 *	3	
X	DE 94 20 027 U (WU CHIN SUNG) 2 février 1995 (1995-02-02)	1,2	DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
A	* page 4, ligne 13 - ligne 29; figures 1,2 *	3	B25G B25F
A	DE 298 21 574 U (LO CHI YU) 18 février 1999 (1999-02-18) * figures 1-3 *	3	
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 15 mars 2004	Examineur Rilliard, A
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 03 38 0244

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.
Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du
Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

15-03-2004

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)		Date de publication
US 6151999	A	28-11-2000	DE	10005313 A1	12-10-2000
US 5551157	A	03-09-1996	AUCUN		
US 5640741	A	24-06-1997	JP	2638750 B2	06-08-1997
			JP	8112785 A	07-05-1996
			DE	19538252 A1	18-04-1996
			FR	2729502 A1	19-07-1996
DE 20002343	U	13-04-2000	DE	20002343 U1	13-04-2000
DE 9420027	U	02-02-1995	DE	9420027 U1	02-02-1995
DE 29821574	U	18-02-1999	DE	29821574 U1	18-02-1999

EPO FORM P0480

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82